



PAS'partout

Du 8 novembre 2017

Rythmes scolaires : Les conseils de maîtres ont leur mot à dire

La position du PAS 38 est inchangée : la semaine de 4 jours n'est pas la solution. Retrouvez ci-dessous nos arguments ainsi que quelques références-clés (sites).

- Il ne faut pas séparer **l'intérêt des élèves de l'intérêt des enseignants car ils sont liés**
- les chronobiologistes disent tous que les ruptures importantes de la semaine de 4 jours sont néfastes pour les élèves : elles accentuent les difficultés d'apprentissage dans les périodes de début de matinée et de début d'après-midi, elles augmentent la fatigue en fin de journée de classe et en fin de semaine ; inversement **la régularité d'une semaine avec 5 matinées de classe** (voire 6 matinées de classe dans certains lands allemands) et des après-midis allégés **apporte une bien meilleure disponibilité des élèves aux apprentissages.**
- ils affirment également que **la semaine de 4 jours accentue les inégalités sociales**, par exemple celles de l'accès à des activités éducatives : c'est écrans - béton pour beaucoup.
- en 2008, quand la semaine de 4 jours a été généralisée, le front massif des enseignants contre cette mesure s'appuyait notamment sur cette connaissance des rythmes des élèves, et aussi sur **la fatigue accumulée par les enseignants avec cette concentration, sur 4 très longues journées, des heures d'enseignement, de préparations – corrections, de RV avec les parents d'élèves, de réunions de partenariats.** Même si le mercredi libéré favorisait a priori des temps de concertation, dans les faits il y avait souvent des obstacles aux réunions du mercredi (éloignement et vie privée) ;
- **la rupture du mercredi est certes bénéfique pour les enseignants**, avec une soirée du mardi plus sereine et davantage de temps disponible en milieu de semaine pour sa vie privée, pour se ressourcer et pour préparer sa classe avec moins de pression. **Le transfert de la 5ème matinée de classe du mercredi au samedi permet cette coupure tout en maintenant une semaine plus équilibrée** qu'avec la semaine de 4 jours. A noter que les chronobiologistes sont divisés sur le choix entre mercredi matin et samedi matin. La classe du samedi matin permet des contacts avec les parents d'élèves souvent plus faciles que les autres jours mais le risque d'absentéisme existe, notamment quand les parents sont séparés et éloignés ;

- en maternelle et notamment **chez les petits, la réforme Peillon n'a pas pris en compte les rythmes spécifiques de ces élèves**. En maternelle, la réflexion devrait être beaucoup plus globale, afin de répondre aux besoins spécifiques. On ne gère pas la journée d'un enfant de 3 ans comme celle d'un enfant de 10 ans. Du coup les après-midis scolaires allégés se sont avérés inadaptés ;

- par rapport à 2008, ce qui s'est aggravé, à cause de règles néfastes du mouvement des enseignants, c'est **la proportion d'enseignants nommés loin de leur domicile** (alors qu'ils sont nombreux à avoir déjà charge de famille en début de carrière), **ce qui pèse en faveur de la semaine de 4 jours**. Les élèves ont-ils à subir les conséquences de mauvaises règles administratives ? Ce sont les règles du mouvement qu'il faut améliorer !

Mis à part ces derniers points, importants, **les paramètres des rythmes scolaires n'ont pas changé en profondeur entre 2008 et 2017**. La proportion importante d'enseignants préférant désormais la semaine de 4 jours ne s'appuie pas le plus souvent sur des éléments rationnels en matière de rythmes d'apprentissages et même de rythmes professionnels. En dehors des petits de maternelle, sur quels critères rationnels peut-on affirmer que la réforme Peillon a augmenté la fatigue des élèves ? **Il s'agit plutôt d'un repli sur les intérêts privés, jugés comme une compensation importante face à la dégradation des conditions de travail qui, elle, est bien réelle**. Le *management* administratif tatillon et pesant, les mesures déplacées du ministre actuel, le manque de moyens et de culture de concertation de ses prédécesseurs pour la mise en œuvre des réformes, un public scolaire souvent plus difficile à prendre en charge parce que les familles subissent une vie sociale dégradée, tout cela renforce cette tentation du repli catégoriel, encouragé par de nombreux syndicats. Ce changement de positionnement face à la semaine de 4 jours en 10 ans nous questionne ... Après le retour de la semaine des quatre jours, combien de temps se passera-t-il avant des revendications pour une journée professionnelle plus courte ?

Il est juste également de rappeler que **la question des rythmes scolaires, qui devrait également s'intéresser à l'année scolaire**, ne peut ignorer celle des rythmes des adultes et celle des conditions de vie en général. Il est nécessaire d'aménager le temps de travail des adultes et d'améliorer les conditions d'existence des plus démunis pour que la parentalité puisse s'exercer plus sereinement. Les rythmes des enfants dépendent également des contraintes économiques, par exemple de l'organisation des transports scolaires en milieu rural et plus généralement du coût pour les collectivités locales de la réforme Peillon, malgré les aides. Il s'agit en fait de choix politiques, mais plus les contraintes sont fortes plus les choix en faveur de l'épanouissement de la jeunesse sont difficiles à faire !

- Là où une concertation réelle et sincère a eu lieu, là où les collectivités locales ont joué le jeu et mis un minimum de moyens, malgré un contexte financier délicat, le nouveau temps périscolaire de la réforme Peillon a pu apporter **des améliorations dans la cohérence éducative de la journée de l'enfant, un accès plus démocratique des élèves de milieux défavorisés à des activités éducatives, une réflexion sur le besoin de respiration des enfants, une formation des personnels municipaux ou le recrutement d'éducateurs, une réflexion partagée entre enseignants et animateurs du temps périscolaire nouveau autour du matériel et des contenus d'activités, dans un esprit de mutualisation et de cohérence, dans le respect des rôles de chacun, etc ...** Ces efforts seront parfois balayés sans que l'on se soucie de cohérence éducative ou du recul de l'emploi pour les personnels concernés. Ne vaudrait-il pas mieux perfectionner les dispositifs satisfaisants et, là où ils sont franchement décevants, aider les différents partenaires à les améliorer, en dominant les tentations du « repli sur soi » ?

- On lit et on entend ça et là que les enseignants doivent profiter des conseils d'école pour se débarrasser de la semaine Peillon et choisir la semaine de 4 jours.

Il est important de rappeler que la question des rythmes ne peut se résumer à un vote précipité, mais doit faire l'objet d'un débat approfondi, dans la durée, avec la circulation d'une information digne d'un tel débat, notamment en ce qui concerne les rythmes des élèves, mais aussi au sujet de nos rythmes professionnels et des liens avec la société.

A titre de propositions, voici des éléments d'information relevés dans Le Café pédagogique, avec un dossier général contenant entre autres l'avis d'Hubert Montagner, chronobiologiste :

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2012_rythmesscolaires.aspx

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/pages/2008/09/montagner_rythmesscolaires.aspx

Lire aussi l'avis de Jean-Paul Delahaye :

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/05/30052017Article636317242719039974.aspx>

Voici également un récapitulatif d'articles des Cahiers pédagogiques :

Rythmes scolaires : sur l'air d'un pas en avant, trois pas en arrière par François Testu

Rythmes scolaires : à la recherche du tempo perdu Dossier à télécharger gratuitement

[Non à l'éternel retour](#) par Denis Paget

« Cette réforme n'a pas créé d'inégalités, elle les a révélées et doit contribuer à les combler. »

Entretien avec Françoise Cartron

[Les rythmes scolaires : de l'imagination et du courage !](#) Par Patrice Bride

[Les rythmes scolaires à l'ordre du jour des députés](#) Par Patrice Bride

[Les rythmes veille/sommeil, les rythmes scolaires, les rythmes et les compétences-socles](#) par René Clarisse

[Les temps, les rythmes et la sécurité affective de l'enfant, fondements obligés de l'aménagement du temps scolaire](#)

Par Hubert Montagner

Conclusion : Il est tout à fait possible, sur la base de cette circulation d'information de qualité, de proposer un débat ouvert à tous en amont du conseil d'école. Un groupe de travail local ou une commission peuvent très bien se mettre en place. Il serait souhaitable que les IEN favorisent cette concertation, notamment en veillant à ce que tout le monde puisse s'exprimer et qu'il n'y ait pas de manipulation. Au conseil d'école, la composition du conseil, les compétences (notamment en matière de rythmes scolaires) et les votes sont réglementés. N'oubliez pas qu'il est possible de demander un vote à bulletin secret en conseil d'école.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000018377380&dateTexte=&categorieLien=cid>

<http://eduscol.education.fr/cid77759/le-conseil-d-ecole.html>

Notre adresse mail est : pas38@wanadoo.fr

[Vous voulez vous désinscrire ?](#)